

ARTISANAT

Pass CMA Liberté : un copilote pour les artisans

Face à la complexité administrative et à la dématérialisation croissante, nombre d'artisans avancent seuls, parfois au risque de l'erreur. Pour répondre à cette réalité, la CMA a lancé le Pass CMA Liberté, un abonnement mensuel pensé pour offrir un accompagnement continu et personnalisé.

Article sponsorisé
par **CMA Moselle**

Chargé de clientèle depuis plus de trois ans à la CMA, José Dominguez accompagne des entrepreneurs en recherche de repères. Pour lui, le Pass représente « une véritable avancée pour les artisans ». Le principe : un interlocuteur dédié, joignable du lundi au vendredi avec un rendez-vous possible sous 24 à 48 heures. « L'abonné peut échanger en continu. On avance ensemble, que ce soit au moment de la création de l'entreprise ou pour répondre à des questions précises dans son quotidien de chef d'entreprise », résume-t-il.

Un suivi qui sécurise

Dès l'adhésion, un diagnostic structure le projet : « Nous évaluons la viabilité économique du projet et les besoins éventuels en matière formation. Par la suite, nous réalisons une première formalité déclarative de création de l'entreprise, intégralement prise en charge dans le cadre de l'abonnement Pass CMA Liberté. » Une

manière de sécuriser les débuts, alors que la dématérialisation « rebute encore beaucoup d'artisans ».

Sur le terrain, l'effet est concret. Vincenzo Caico, qui vient de lancer une épicerie italienne ambulante entre Hagondange et Metz, confirme : « Pour moi, l'essentiel, c'est d'être suivi et d'avoir des réponses fiables. J'envoie un mail, on me répond tout de suite. Dans les démarches comme dans l'ouverture de l'entreprise, on est vraiment accompagné. »

Les premiers mois de son activité – quatre marchés, une clientèle à fidéliser, des démarches à enchaîner – ont renforcé son besoin d'appui : « Quand on débute, on ne connaît pas tout. Être bien guidé, ça rassure énormément. » Sa conseillère s'est montrée décisive : « Au début, j'ai eu un souci lors de l'ouverture du dossier et elle m'a vraiment aidé à débloquer la situation. »

Des besoins variés, une réponse unique

À cela s'ajoutent les formalités courantes, souvent redoutées : « Beaucoup repoussent la paperasse. L'abonnement permet de les accompagner dans leurs déclarations, notamment Urssaf. On fait souvent la première déclaration avec eux », explique José Dominguez.

Autre force du Pass : il s'adresse à tous les profils. « J'ai souscrit récemment un contrat pour une personne de 22 ans et un autre pour un dirigeant expérimenté de 50 ans. Certains sont d'excellents techniciens mais ont plus de mal avec la partie administrative », observe-t-il. Un point commun ressort : la recherche de sérénité. Pour 19,90 € HT par mois, le Pass offre ainsi une solution globale (formalités, conseils, juridique, formation) et un accompagnement inscrit dans la durée, bien au-delà du simple démarrage. Lancé en février 2025, 236 artisans sont déjà abonnés.



Pour Vincenzo Caico, le bilan est limpide : « Le gain de temps et la certitude d'avoir la bonne information. C'est une vraie tranquillité d'esprit. » Pour beaucoup, le Pass CMA Liberté n'est pas seulement un abonnement, mais un partenariat : une nouvelle manière de ne plus entreprendre seul.

**Article en collaboration
avec Banque Populaire
Alsace-Lorraine Champagne.**

**VOUS AUSSI, CHOISISSEZ
LA SÉRÉNITÉ AVEC LE PASS
CMA LIBERTÉ !**

Infos et inscription :

CMA Moselle | Téléphone : 3006 -
e-mail : abonnement@cma-moselle.fr

